

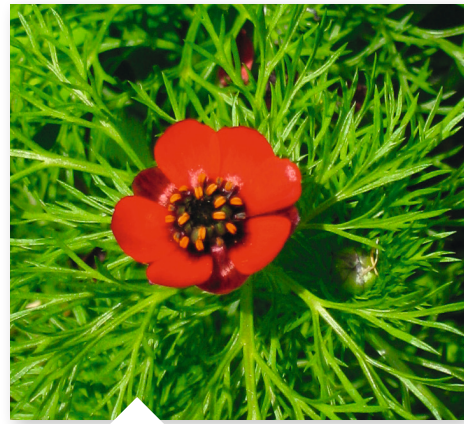
Vous avez dit « messicoles » ?

Les plantes messicoles - littéralement les « habitants des moissons » - accompagnent les cultures depuis plusieurs siècles. Importantes pour les pollinisateurs, les auxiliaires de cultures et les oiseaux, ces plantes peu compétitives sont aujourd'hui en voie de disparition.

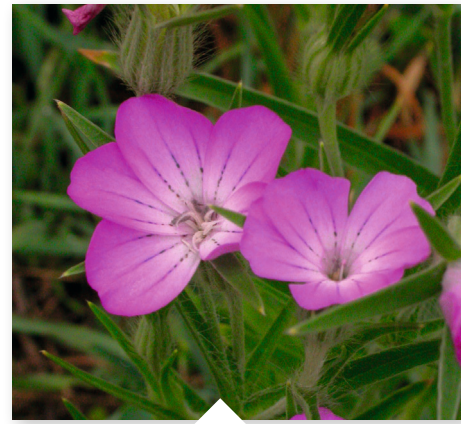
Les changements de pratiques culturales constatés depuis la moitié du XXème siècle, tels que l'usage d'herbicides, l'enrichissement des sols par les engrais qui profitent aux espèces nitrophiles, le tri sélectif des semences, l'abandon des rotations culturales, l'intensification du travail du sol... ont entraîné une importante régression des plantes messicoles.

Que puis-je faire pour aider les messicoles ? Vous êtes exploitant agricole ?

Le plus efficace c'est la réduction voir l'abandon des herbicides et du travail du sol, tout en privilégiant les rotations courtes et diversifiées incluant majoritairement les céréales à paille. Vous pouvez également laisser la nature s'exprimer librement sur certaines surfaces (friche, bande enherbée, etc.). Les espèces spontanées pourront ainsi coloniser le milieu. Au besoin, un broyage de la zone en septembre permet de limiter la propagation des adventices indésirables.



Adonis d'automne © Emmanuelle CHAMPION



Nielle des blés © Jean TERISSE

Collectivité ou particulier ?

Les friches, les bords de routes, les ronds-points non aménagés et autres zones délaissées constituent des refuges potentiels pour les plantes messicoles. Pour favoriser leur installation spontanée, vous pouvez proscrire l'usage d'herbicides et privilégier une fauche tardive associée à un travail du sol léger (griffage inférieur à 20 cm) en automne.



Bleuet des champs © Emmanuelle CHAMPION



Coquelicot © Emmanuelle CHAMPION

Les friches ne sont pas des espaces perdus !

Les vignes étaient autrefois des habitats originaux où se développaient des espèces végétales très spécifiques qu'elles soient annuelles (majoritaires) ou pérennes (les plantes à bulbes comme les tulipes ou anémones). Certaines friches viticoles sont devenues les derniers refuges de ces espèces rares. Les semis de fleurs mellifères, souvent horticoles ou originaires d'autres pays du monde, engendrent une pression supplémentaire sur ces dernières. Optez pour la gratuité et la simplicité : laissez faire la nature ! Si vous souhaitez malgré tout ensemercer vos parcelles, préférez un semis à faible densité avec un mélange local de semences labellisées « vraies messicoles » et conservez des bandes non semées, sur le pourtour par exemple, où les nombreuses espèces spécifiques des friches pourront faire leur retour. Parmi elles, de nombreuses seront également mellifères et esthétiques !

Pour plus d'information : <http://plantessicoles.fr/> ou <http://www.poitou-charentes-nature.asso.fr/les-messicoles-2/>

Quelle meilleure ambassadrice de la biodiversité que la jeune génération ?

Chaque année dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, Charente Nature propose aux écoliers du territoire de s'approprier leur patrimoine biologique. En octobre 2020, ce sont ainsi deux classes de Châteauneuf-sur-Charente (CE1 et CE2/CM1) qui se sont retrouvées sur le coteau de Fontaury. Au programme ? Cheminement pédestre de l'école jusqu'au coteau avec un parcours de photos à retrouver, croquis de paysage, recherche des champignons et de la faune, inventaire photographique de chaque plante rencontrée et approche sensorielle. Nul doute que les enfants ont transmis à leur entourage la diversité et la singularité de cet écrin de nature à deux pas de la maison !



Animation scolaire au coteau de Fontaury © Charente Nature

Deux nouveaux supports pédagogiques disponibles

Les écoliers bénéficiant des projets pédagogiques portés par Charente Nature dans le cadre de Natura 2000, se verront désormais remettre « Le guide des Chaumes ». Cette pochette cartonnée a été conçue par la LPO et Charente-Nature dans l'objectif de recueillir et valoriser dans le temps les diverses productions issues des animations scolaires. Du côté des plus grands (et de leurs parents), l'historique livret « Fleurs et bêtes en goguette » a été réédité et modernisé. A sa lecture, vous pourrez vous familiariser de manière pédagogique mais scientifique avec les 11 habitats et les 44 espèces des sites Natura 2000 situés de Mansle en Charente à Saint-Savinien en Charente Maritime. Le livret est téléchargeable sur le site web des Chaumes Boissières et sa version est distribuée lors des animations Natura 2000.



Merci

Cet InfoSite est le dernier numéro édité par la LPO en tant que structure animatrice du site Natura 2000. La LPO tient à remercier tous les partenaires et acteurs du territoire qui lui ont accordé leur confiance pendant ces 9 années d'animation.



CONTACT JUSQU'AU 01/05/2022

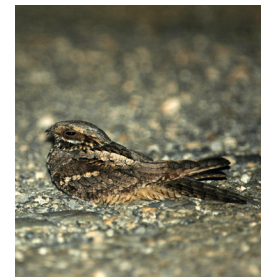
Guillaume PLANCHE - LPO
Animateur Natura 2000
06 71 13 48 71 - guillaume.planche@lpo.fr

À partir du 01/05/2022 : ddt-biodiversite@charente.gouv.fr
<http://chaumesboissieres.n2000.fr/>



PHOTO MYSTÈRE : QUI SUIS-JE ?

motif de Solex. C'est lui, en train de chasser !
monotone et continu qui rappelle le bruit d'un
Boissières. Rien ? Si ! Cette sorte de ronronnement
poster dans une clairière ou une lisière des Chaumes
faut donc, par un beau crépuscule estival, vous
d'écouter ! Pour l'observer, ou plutôt l'entendre, il vous
le paysage avec son mimétique plumage couleur
au repos ou sur une branche, il se fond dans
d'Europe, aime entretenir le mystère : en journée,
Chassent d'insectes volants la nuit, l'engouffrent



© N. ISSA

La Laitue effilée (*Lactuca viminea* subsp. *chondrilliflora*), une astéracée à affinité méridionale présente sur le site Natura 2000 mais très rare dans le Centre-Ouest de la France © Théo Emeriau

Vous vous engagez...

6 Chartes Natura 2000 signées pour une surface de 23,8 ha
3 Contrats Natura 2000 sur 6,2 ha de pelouses calcaires
2 conventions de pâturage sur 35,5 ha
Ce sont donc 10% des 650 ha du site Natura 2000 qui sont engagés dans les outils contractuels que propose le réseau Natura 2000. Si l'on considère les seules surfaces de pelouses calcaires du site Natura 2000, ce taux d'engagement monte à 80%. Cet indicateur est porteur d'espoir pour notre patrimoine !



INFOSITE NATURA 2000



Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente

Lettre d'information de la Zone Spéciale de Conservation FR 5400410

N°10
2019 -
2021



Les Chaumes Boissières © LPO

Édito

Alors que l'année 2020 a été synonyme de ralentissement généralisé, les Chaumes Boissières ont vu leur activité s'accroître avec le retour tant attendu d'un éleveur pour l'entretien du site. Malgré l'énergie déployée par tous - personnes ou structures - cette installation agricole n'a pu perdurer que quelques mois. Les écueils ayant conduit à l'arrêt de ce projet pastoral sont pluriels mais dorénavant bien identifiés. Car l'idée est bien sûr de perpétuer la vocation pastorale de ces espaces en accompagnant collectivement un nouvel agriculteur, avec l'objectif de résoudre les problématiques qui ont émaillé cette remobilisation pastorale. C'est ce sur quoi la LPO, animatrice du site Natura 2000, et ses partenaires travaillent actuellement, puisqu'un couple d'agriculteurs locaux souhaiterait gérer le site dans la durée, par la

conduite d'un troupeau d'ovins. Cette actualité récente et réjouissante pour l'avenir du site, prend tout son sens aux côtés des autres actions liées à l'animation d'un site Natura 2000 : accompagnement technique des propriétaires volontaires, pédagogie auprès des petits et des grands et, bien sûr, expertises écologiques pour connaître l'état de santé des habitats et de la faune tout en se questionnant sur la pertinence de nos actions. Trois grandes thématiques dans lesquelles s'inscrivent les articles de cet InfoSite. Bonne lecture à toutes et tous.

Guillaume PLANCHE
Animateur du site Natura 2000 - LPO



Le projet pastoral rebondit !

Sur le site Natura 2000 des Chaumes Boissières, la conservation des pelouses calcaires constitue le principal enjeu biologique. Leur biodiversité est héritée de siècles de pâturage dont l'abandon a entraîné une disparition à large échelle de ces milieux « ouverts », qui se sont progressivement boisées. Localement et depuis la désignation du site Natura 2000, un projet pastoral est ainsi activement recherché. C'est en effet la seule gestion qui soit garante de l'atteinte du bon état écologique des habitats et des espèces en présence.

Courant 2020, un éleveur originaire du Cognçais a souhaité revenir en Charente avec son troupeau composé de chèvres, de vaches et d'équidés. Les animaux ont été conduits en itinérance à la journée sur les chaumes communales de Graves-Saint-Amant et Angeac-Charente, au moyen de conventions de pâturage contractées avec les conseils municipaux. Ce projet a suscité un engouement fort auprès des élus locaux et des habitants qui se sont investis dans le quotidien de l'éleveur.



Chantier bénévole de nettoyage d'une carrière ayant servi de parc de nuit pour les chèvres
© Association du Patrimoine de Graves-Saint-Amant

Le projet pastoral des Chaumes Boissières, c'est :

- Environ **250 ha mobilisables** : dont **150 ha de chaumes à pâturer**, **50 ha de boisements** et **50 ha de prairies de fauche**, sans compter les viticulteurs qui souhaitent développer le pâturage hivernal de leurs vignes
- Répartis sur 4 communes : Angeac-Charente, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente et Graves-Saint-Amant
- Des communes et propriétaires privés prêts à mettre à disposition leurs terres
- Un projet soutenu par les élus et habitants du territoire

Le projet a couru jusqu'au printemps 2021, date à laquelle la défection de l'éleveur s'est opérée en accord avec les municipalités. Les élus locaux ont dans le même temps réaffirmé la nécessité d'un projet pastoral pour les Chaumes Boissières et leur volonté de trouver un nouveau porteur de projet, tout en travaillant sur les écueils ayant conduit à l'arrêt de cette première installation.

Au cours de l'été 2021, la LPO, structure animatrice Natura 2000, est entrée en contact avec un couple d'éleveur déjà installé localement et souhaitant développer et conduire un troupeau d'ovins et de bovins, valorisé par un projet agro-touristique estival. En parallèle du pâturage sur les chaumes, ils souhaitent développer le pâturage hivernal des vignes. Un accompagnement multipartenarial (LPO structure animatrice / Chambre d'Agriculture / CEN / Bio Nouvelle Aquitaine) est en cours pour le montage de ce nouveau projet. L'objectif est de travailler sur les aspects technico-économiques (système d'élevage, abris, matériel pastoral, urbanisme, statut, foncier, etc.) afin de rendre cette installation viable et pérenne. Plus d'informations dans les mois à venir !



Troupeau caprin en itinérance sur les pelouses des Chaumes Boissières © LPO

Témoignage de M. CHARRON, propriétaire engagé dans un contrat Natura 2000

Je dispose d'une parcelle de 7,5 ha faisant partie des Chaumes Boissières dans les bois dits de Lasdoux, commune d'Angeac-Charente. Habitées et cultivées jusqu'au début du XXème siècle, ces terres ont été acquises ensuite par mes grands-parents qui les exploiteront pendant une trentaine d'années, avant que la prolifération des lapins ne ruine tout espoir de récolte. Les « Chaumes » ont ensuite été entretenues par pâturage, essentiellement par des bovins, jusque dans les années 1960. Puis les ligneux ont gagné la plupart des terrains, avec la pousse des chênes, des noisetiers et des buis. Engagé dans un Contrat Natura 2000 de restauration de pelouses calcaires pour cette parcelle, j'ai entrepris depuis 2017 un déboisement sélectif sur plus de la moitié du terrain, soit environ 3,7 hectares. Il s'agit d'abattre certains feuillus (chênes pubescents, noisetiers) en laissant croître les chênes verts signalés comme « remarquables » dans cette région, la plus septentrionale de sa zone de répartition. Ce travail, sous-traité en partie à une association de réinsertion, intervient après une longue interruption d'entretien de la parcelle fortement endommagée par la tempête de fin 1999. Il a fallu débiter plus de 50 stères de gros chênes que la tempête avait déracinés. Envahies par les buis – avant les ravages de la chenille de la Pyrale du buis – et les noisetiers, les parties boisées étaient devenues trop denses pour être simplement entretenues. Il fallait intervenir plus radicalement. Les trois premières campagnes de débroussaillage ont « ouvert » plus de la moitié des zones concernées ; elles seront suivies par deux autres pour terminer le Contrat Natura 2000 (20 jours ouvrés chaque année). L'investissement d'un broyeur de branches trois points, d'une débroussailluse à fléaux et d'une brouette à chenilles devra me permettre de débarrasser le terrain des troncs et de l'entretenir régulièrement, en attendant, je l'espère, un porteur de projet d'éco-pâturage.



Illustration des travaux de réouverture de végétation à Angeac-Charente
© LPO

Des champignons pour évaluer l'état de conservation des milieux secs ?

Les champignons ont des exigences très particulières et sont sensibles aux perturbations comme les apports d'engrais, les traitements pesticides ou le retournement du sol. Certaines espèces sont dites bio-indicatrices, c'est-à-dire qu'elles nous renseignent sur l'état de conservation de leurs habitats. Elles nous offrent des réponses nouvelles et complémentaires aux études de la flore,



Hygrocybe coccinea var umbonata Herink © Yann Sellier

notamment sur la continuité de l'équilibre biologique du sol. La LPO a ainsi proposé d'inscrire le site des Chaumes Boissières, ainsi que deux autres sites Charentais, dans une étude de la fonge conduite par GEREPI¹. Elle a débuté en 2021 pour trois années. L'objectif premier est d'évaluer l'état de conservation des habitats de pelouses calcaires et prairies de fauche. L'application d'un protocole national doit permettre de répondre à deux questions principales :

- La parcelle étudiée a-t-elle été perturbée dans un passé plus ou moins ancien ?
 - Sur le plan patrimonial, à quel niveau la prairie ou la pelouse se situe-t-elle sur une échelle d'intérêt (de faible à internationale) ?
- Les résultats de cette étude inédite permettront d'améliorer la gestion des pelouses et prairies naturelles dans l'objectif de conserver les habitats qu'elles offrent, ainsi que la faune et la flore associées.

¹ : GEREPI est l'association gestionnaire de la Réserve naturelle du Pinaïl (86) dont une de ses compétences est la mycologie



Trichoglossum hirsutum (Persoon ex Fries) Boudier © Yann Sellier

Quatre plantes dorénavant mieux connues

La Globulaire commune (*Globularia vulgaris*), le Lin de Léo (*Linum leonii*), la Crapaudine de Guillon (*Sideritis hyssopifolia subsp. guillonii*) et l'Odontite de Jaubert (*Odontites jaubertianus var. jaubertianus*) sont quatre plantes patrimoniales inféodées aux pelouses calcaires. Elles ont fait l'objet d'un programme d'amélioration des connaissances mené par le Conservatoire botanique national Sud-Atlantique en 2019 et 2020.

Ce programme visait à réaliser un bilan stationnel complet de ces quatre espèces à l'échelle des départements de Charente et Charente-Maritime en retournant sur chacune des localités connues de ces taxons afin de savoir s'ils s'y étaient maintenus et si les conditions du milieu leur restaient favorables. Un des objectifs était également d'améliorer les connaissances sur leur écologie, notamment par l'étude des communautés végétales auxquels ils appartiennent.

A l'échelle du département, les résultats sont très encourageants car une très grande majorité de stations ont été retrouvées et sont en bon état de conservation. Par ailleurs, ces inventaires spécifiques ont permis de découvrir beaucoup de nouvelles stations, mettant en lumière des sites méconnus et pourtant très riches.



Lin de léo © Théo Emeriau

Au niveau du site Natura 2000, l'ensemble du périmètre a été prospecté afin de recenser l'ensemble des stations de ces espèces. Résultat : seul le coteau de Châteauneuf abrite des populations de Globulaire commune (station charentaise la plus occidentale), de Lin de Léo (l'une des plus importantes populations régionales en termes d'effectifs) et de Crapaudine de Guillon. Si l'Odontite de Jaubert n'a pas été retrouvée sur le site, les conditions écologiques lui restent tout à fait favorables. Des stations ont d'ailleurs été trouvées à proximité sur la commune de Châteauneuf. De nombreuses autres espèces rares et bien connues du site ont été observées dans les mêmes habitats comme la Marguerite à feuilles de graminée (*Leucanthemum graminifolium*), le Nerprun des rochers (*Rhamnus saxatilis*) également très présent dans les fourrés et boisements des Chaumes Boissières ou encore la Laitue effilée (*Lactuca viminea subsp. chondrilliflora*). Plus de trente plantes patrimoniales ont été relevées sur ce seul coteau !

Pour plus d'informations sur le CBNSA et ses missions, rendez-vous sur le site de l'Observatoire de la biodiversité végétale de Nouvelle-Aquitaine (obv-na.fr).

Théo EMERIAU - CBNSA



Crapaudine de Guillon © Théo Emeriau

Et du côté des milieux aquatiques ?



Ruisseau d'Anqueville © SBV Né

Depuis 2018, dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Syndicat du Bassin Versant du Né (SBV Né) intervient sur les affluents en rive gauche du Fleuve Charente, notamment sur le Ruisseau d'Anqueville, le Pontillon, Le Ruisseau d'Echalette et le Ruisseau de Saint-Pierre, tous quatre présents sur le site des Chaumes Boissières. Afin de répondre aux divers enjeux de ce territoire, le SBV Né termine actuellement l'élaboration de son Programme Pluriannuel de Gestion (PPG) qui vise à mettre en place des actions de conservation, de restauration et d'entretien pour les dix prochaines années.

Un état des lieux et un diagnostic ont été réalisés en 2018. L'analyse des données recensées a permis d'évaluer la qualité des milieux et de mettre en évidence les dysfonctionnements. Les résultats de cette première phase ont permis de lister et hiérarchiser les enjeux et objectifs du programme. La restauration de la continuité écologique, la préservation de zones humides fonctionnelles et l'amélioration de la qualité de l'eau seront les enjeux principaux de ce programme. A titre d'exemple, l'aménagement d'ouvrages hydrauliques, l'installation d'abreuvoirs ou de passerelles pour le bétail, la plantation de haies et la maîtrise foncière ou d'usage de zones humides pourront être envisagés.



Benoit Bébien
Technicien rivière